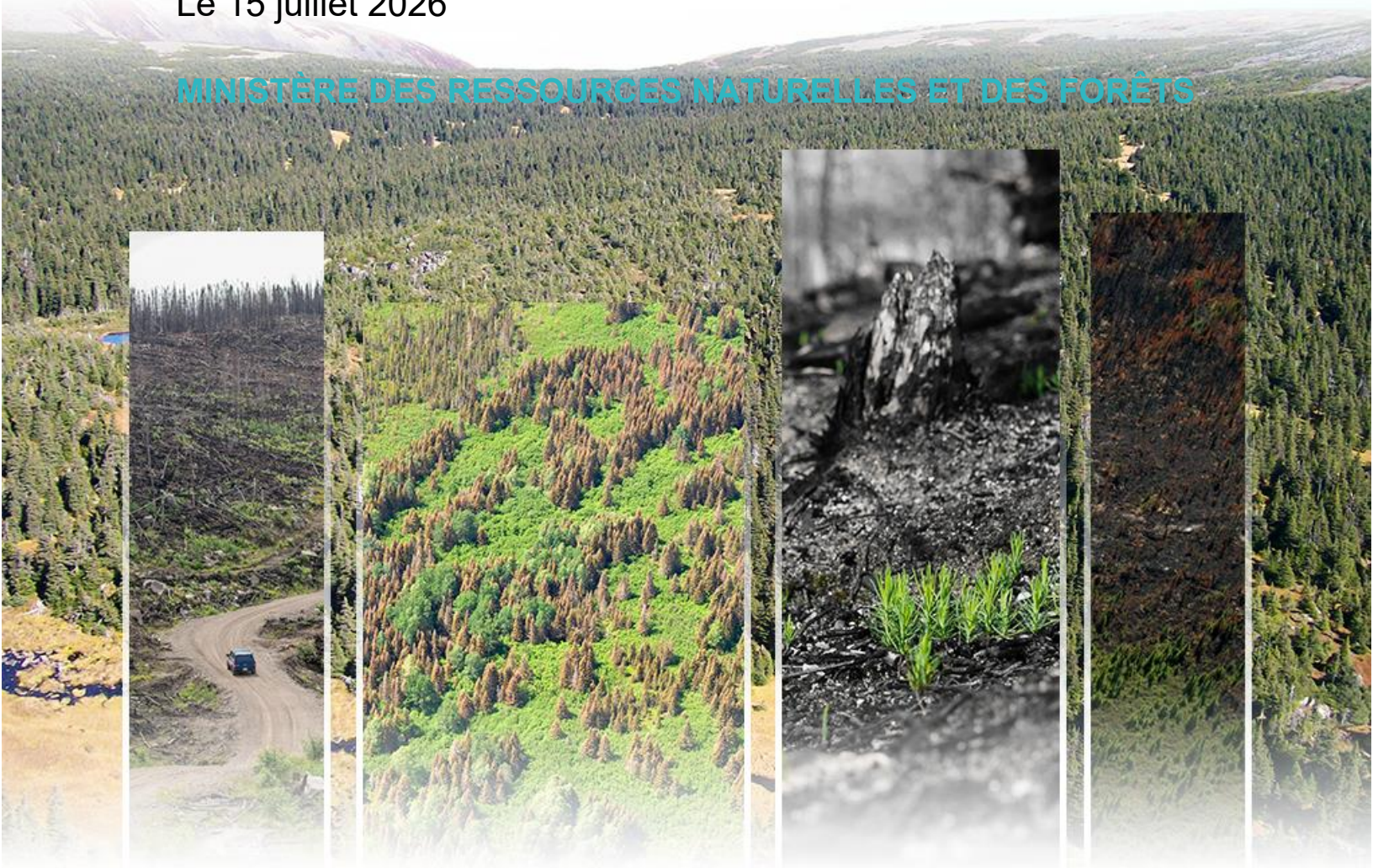


Addenda – Plan d'aménagement spécial pour la récupération des bois atteints par la tordeuse des bourgeons de l'épinette applicable en 2024-2025

Région du Saguenay–Lac-Saint-Jean
Unité d'aménagement 024-71

Le 15 juillet 2026

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS



Photographies de la couverture

À l'arrière-plan : Jasmin Michaud

À l'avant-plan, de gauche à droite : Batistin Bour, Alain Thibault, Jean-François Bourdon et Hugo Tremblay

© Gouvernement du Québec
Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2026

ISBN : 978-2-555-04674-0 (PDF)

Table des matières

Introduction.....	1
9. Destination des bois à récupérer.....	2
12. Estimation de l’aide financière maximale.....	2
Formulaire – Signatures professionnelles et administratives	2

Liste des tableaux

Tableau 8 – Répartition du volume provenant du PAS entre les titulaires de droits.....	2
--	---

Liste des annexes

Annexe 5 – Calcul détaillé de l'aide financière	3
---	---

Introduction

Le présent addenda modifie le plan d'aménagement spécial de récupération des bois affectés par la tordeuse des bourgeons de l'épinette (TBE) dans l'unité d'aménagement 024-71, pour la saison d'opération 2024-2025. Cet addenda a pour but de mettre à jour les volumes réellement récoltés, par zones de tarification et par bénéficiaires de garantie d'approvisionnement. L'objectif de cet ajustement est de faire les paiements finaux des factures reçues.

Toutes les modalités, les conditions et les directives ainsi que tous les détails contenus dans le plan spécial restent en vigueur. Seuls le texte et les tableaux modifiés sont inclus dans l'addenda. La numérotation des titres et des sous-titres utilisés fait référence au plan d'aménagement spécial original.

9. Destination des bois à récupérer

Les volumes à récupérer sont destinés aux usines qui apparaissent dans le tableau suivant.

Tableau 1 – Répartition du volume provenant du PAS entre les titulaires de droit

Titulaire de droit	Volume brut (m ³)			
	SEPM ¹	BOU ²	PEU ³	Total
Arbec (Bois d'œuvre) Usine L'Ascension (201)	210 000	0	0	210 000
Bois Francs Bio Serra (204)	0	16 500	0	16 500
PF Résolu Canada inc. (Dolbeau-Mistassini-Sciage) (220)	97 000	0	0	97 000
PF Résolu Canada inc. (Saint-Félicien) (209)				
Produits forestiers Petit-Paris inc. (219)	0	0	0	0
Compagnie WestRock du Canada inc. (La Tuque) (263)	0	2 000	0	2 000
WestFraser (Chambord) (191)	0	7 400	5 500	12 900
BMMB	123 000	33 700	6 800	163 500
Total	430 000	59 600	12 300	501 900

¹ Sapins, épinettes, pins gris et mélèzes

² Bouleaux

³ Peupliers

12. Estimation de l'aide financière maximale

L'aide financière maximale estimée pour le PAS de l'UA 024-71 pour la saison 2024-2025 est évaluée en fonction des volumes admissibles qui seront récoltés.

Pour la saison 2024-2025, la récolte est de 207 629 m³ admissibles nets à l'aide financière. L'aide totale pour la saison s'élève à 1 091 400 \$.

Le détail du calcul de l'aide financière est présenté à l'annexe 5.

Formulaire – Signatures professionnelles et administratives

Le formulaire est disponible à la page suivante.

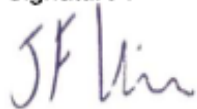
PLAN D'AMÉNAGEMENT SPÉCIAL

Unité d'aménagement :	024-71
Année financière :	2024-2025
Type de perturbation :	TBE
Version (plan initial ou addenda) :	Addenda

Responsabilité professionnelle

Le présent plan d'aménagement spécial (qui ne concerne pas les prescriptions sylvicoles, lesquelles sont signées individuellement) a été réalisé sous ma responsabilité professionnelle à partir de toute l'information pertinente disponible à ce jour et dans le respect des lois et des règlements en vigueur.

Signature :



2026-07-22

Date

Jean-Félix Villeneuve, ing.f., 07-024

Note sur la signature administrative

En vertu de la décision ministérielle adoptée le 3 février 2025 concernant la délégation de pouvoirs en application de l'article 368 de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier, la signature administrative du sous-ministre associé aux Opérations régionales est requise pour les cas suivants :

- *dépassement des possibilités forestières;*
- *attribution d'une aide financière de l'année de référence associée à ce PAS;*
- *PAS non soumis au processus de consultation publique.*

Responsabilité administrative

Approbation du plan d'aménagement spécial par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts

Signature :



2026-07-22

Date

Dominique Déry, directeur DGFO par intérim

ET

Signature :



2026-07-22

Date

Martin Breault, sous-ministre associé aux Opérations régional

Annexe 1 – Calcul détaillé de l'aide financière

Tableau A – Calcul de l'aide de base maximale applicable

Titulaire de droit	Essence	Volume ⁷ total (m ³)	Volume admissible à l'aide (m ³)	Zone de tarification	Taux de ⁵ l'aide (\$/m ³)	Total ⁶ \$
Arbec (Bois d'œuvre) Usine L'Ascension (201)	SE ¹	51 519	50 535	249	5,77	291 600
Arbec (Bois d'œuvre) Usine L'Ascension (201)	SE	2 784	243	255	5,90	1 400
Arbec (Bois d'œuvre) Usine L'Ascension (201)	SE	154 314	80 161	256	5,09	408 000
Arbec (Bois d'œuvre) Usine L'Ascension (201)	SE	0	0	257	2,30	0
Arbec (Bois d'œuvre) Usine L'Ascension (201)	SE	0	0	258	5,08	0
Arbec (Bois d'œuvre) Usine L'Ascension (201)	PM ²	236	0	249	0	0
Arbec (Bois d'œuvre) Usine L'Ascension (201)	PM	18	0	255	0	0
Arbec (Bois d'œuvre) Usine L'Ascension (201)	PM	1 129	0	256	0	0
Arbec (Bois d'œuvre) Usine L'Ascension (201)	PM	0	0	257	0	0
Arbec (Bois d'œuvre) Usine L'Ascension (201)	PM	0	0	258	0	0
Bois Francs Bio Serra (204)	BOU ³	3 519	0	249	0	0
Bois Francs Bio Serra (204)	BOU	369	0	255	0	0
Bois Francs Bio Serra (204)	BOU	12 000	0	256	0	0
Bois Francs Bio Serra (204)	BOU	123	0	257	0	0
Bois Francs Bio Serra (204)	BOU	489	0	258	0	0
PF Résolu Canada inc. (Dolbeau-Mistassini- Sciage) (220)	SE	0	0	249	5,77	0
PF Résolu Canada inc. (Saint-Félicien) (209)						
PF Résolu Canada inc. (Dolbeau-Mistassini- Sciage) (220)	SE	0	0	255	5,90	0
PF Résolu Canada inc. (Saint-Félicien) (209)						
PF Résolu Canada inc. (Dolbeau-	SE	96362	76 690	256	5,09	390 400

Mistassini-Sciage) (220)						
PF Résolu Canada inc. (Saint-Félicien) (209)						
PF Résolu Canada inc. (Dolbeau-Mistassini- Sciage) (220)	SE	0	0	257	2,30	0
PF Résolu Canada inc. (Saint-Félicien) (209)						
PF Résolu Canada inc. (Dolbeau-Mistassini- Sciage) (220)	SE	0	0	258	5,08	0
PF Résolu Canada inc. (Saint-Félicien) (209)						
PF Résolu Canada inc. (Dolbeau-Mistassini- Sciage) (220)	PM	0	0	249	0	0
PF Résolu Canada inc. (Saint-Félicien) (209)						
PF Résolu Canada inc. (Dolbeau-Mistassini- Sciage) (220)	PM	0	0	255	0	0
PF Résolu Canada inc. (Saint-Félicien) (209)						
PF Résolu Canada inc. (Dolbeau-Mistassini- Sciage) (220)	PM	639	0	256	0	0
PF Résolu Canada inc. (Saint-Félicien) (209)						
PF Résolu Canada inc. (Dolbeau-Mistassini- Sciage) (220)	PM	0	0	257	0	0
PF Résolu Canada inc. (Saint-Félicien) (209)						
PF Résolu Canada inc. (Dolbeau-Mistassini- Sciage) (220)	PM	0	0	258	0	0
PF Résolu Canada inc. (Saint-Félicien) (209)						
Produits forestiers Petit- Paris inc. (219)	SE	0	0	249	0	0
0Produits forestiers Petit- Paris inc. (219)	SE	0	0	255	0	0
Produits forestiers Petit- Paris inc. (219)	SE	0	0	256	0	0
Produits forestiers Petit- Paris inc. (219)	SE	0	0	257	0	0
Produits forestiers Petit- Paris inc. (219)	SE	0	0	258	0	0
Produits forestiers Petit- Paris inc. (219)	PM	0	0	249	0	0

Produits forestiers Petit-Paris inc. (219)	PM	0	0	255	0	0
Produits forestiers Petit-Paris inc. (219)	PM	0	0	256	0	0
Produits forestiers Petit-Paris inc. (219)	PM	0	0	257	0	0
Produits forestiers Petit-Paris inc. (219)	PM	0	0	258	0	0
Compagnie WestRock du Canada inc. (La Tuque) (263)	BOU	427	0	249	0	0
Compagnie WestRock du Canada inc. (La Tuque) (263)	BOU	45	0	255	0	0
Compagnie WestRock du Canada inc. (La Tuque) (263)	BOU	1 455	0	256	0	0
Compagnie WestRock du Canada inc. (La Tuque) (263)	BOU	15	0	257	0	0
Compagnie WestRock du Canada inc. (La Tuque) (263)	BOU	59	0	258	0	0
WestFraser (Chambord) (191) WestFraser (Chambord) (191)	BOU	1 578	0	249	0	0
WestFraser (Chambord) (191)	BOU	165	0	255	0	0
WestFraser (Chambord) (191)	BOU	5 382	0	256	0	0
WestFraser (Chambord) (191)	BOU	55	0	257	0	0
WestFraser (Chambord) (191)	BOU	219	0	258	0	0
WestFraser (Chambord) (191)	PEU ⁴	1 172	0	249	0	0
WestFraser (Chambord) (191)	PEU	123	0	255	0	0
WestFraser (Chambord) (191)	PEU	4 000	0	256	0	0
WestFraser (Chambord) (191)	PEU	41	0	257	0	0
WestFraser (Chambord) (191)	PEU	163	0	258	0	0
Enchères	SE	26 046	0	249	0	0
Enchères	SE	2 739	0	255	0	0
Enchères	SE	88 869	0	256	0	0
Enchères	SE	919	0	257	0	0
Enchères	SE	3 617	0	258	0	0

Enchères	PM	173	0	249	0	0
Enchères	PM	18	0	255	0	0
Enchères	PM	589	0	256	0	0
Enchères	PM	6	0	257	0	0
Enchères	PM	24	0	258	0	0
Enchères	BOU	7 184	0	249	0	0
Enchères	BOU	755	0	255	0	0
Enchères	BOU	24 510	0	256	0	0
Enchères	BOU	253	0	257	0	0
Enchères	BOU	998	0	258	0	0
Enchères	PEU	1 450	0	249	0	0
Enchères	PEU	152	0	255	0	0
Enchères	PEU	4 946	0	256	0	0
Enchères	PEU	51	0	257	0	0
Enchères	PEU	201	0	258	0	0
Total		501 900	207 629			1 091 400

¹ Sapins et épinettes

² Pins gris et mélèzes

³ Bouleaux

⁴ Peupliers

⁵ Taux 2024-2025 du MRNF pour l'aide financière pour les chablis et autres perturbations que les feux de première année.

⁶ Arrondi à la centaine près

⁷ Pour les bénéficiaires d'une garantie d'approvisionnement : volume total par groupes d'essences ou par essences des secteurs où des volumes sont admissibles à l'aide financière et, pour les enchères, ceux où certaines essences sont à taux minimal.

